

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS	Jury par défaut	Tous les candidats	36	9565	405	2487	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Histoire	Jury par défaut	Tous les candidats	20	9565	251	2297	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option	Jury par défaut	Tous les candidats	35	9565	472	3905	16	5

Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement								
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Jury par défaut	Tous les candidats	30	9565	526	3764	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	Jury par défaut	Tous les candidats	20	9565	327	3269	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage	Jury par défaut	Tous les candidats	36	9565	353	2265	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sociologie	Jury par défaut	Tous les candidats	36	9565	317	1962	16	5
Université Toulouse 3	Jury par	Tous les	150	9565	866	3219	16	5

Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	défaut	candidats						
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie	Jury par défaut	Tous les candidats	275	9565	1149	1910	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, énergie électrique, automatique	Jury par défaut	Tous les candidats	50	9565	582	4871	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Informatique	Jury par défaut	Tous les candidats	25	9565	348	2979	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mécanique	Jury par défaut	Tous les candidats	50	9565	642	4487	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé	Jury par défaut	Tous les candidats	25	9565	433	3044	16	5

(PASS) - option Sciences et Humanités								
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	Jury par défaut	Tous les candidats	75	9565	679	2589	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	Jury par défaut	Tous les candidats	175	9565	1099	2370	16	5
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie	Jury par défaut	Tous les candidats	25	9565	262	1305	16	5

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

#### . **Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

#### . **Disposer de très bonnes compétences en communication :**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

#### . **Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

. **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

## Attendus locaux

La réussite en PASS nécessite la maîtrise des connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des métiers accessibles par cette formation ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il doit également :

- Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques et notamment:

- une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- une très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale

- Disposer de très bonnes compétences en communication:

- une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales et notamment:

- une capacité d'apprentissage : curiosité, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages,
- une capacité à fournir une importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu du niveau de la PASS et des filières qui en sont issues.
- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Histoire :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments,

## UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

## Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

- Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)
- Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

## Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du langage :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

- Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)
- Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

### Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sociologie :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes

(Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

## Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

## Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, énergie électrique, automatique :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

**Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Informatique :**

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes

(Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

**Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mécanique :**

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

## Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Humanités :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

- Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)
- Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

## Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

- Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)
- Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques

de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

### Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie :

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)\* par convention, sont ouverts à la rentrée 2023 :

-Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)

-Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

L'accès à MK se fait par le PASS ou la L1 F2SMH ou la L1 SDV.

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline, L. AS avec une option santé.

Le PASS est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec UE 1 Chimie, Génome, Biomolécules, UE 2 La cellule et les tissus, UE 3 Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), UE 4 Mathématiques et bio statistiques, UE 5 Anatomie, UE 6 Initiation à la connaissance des médicaments, UE 7 Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : UE 12 Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), UE 8 à 11 enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + UE Mineure (au choix) 10 ECTS

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option (ou autre L2) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé.

Possibilité de 2ème chance d'accès en MMOP (K) après validation de 60 ECTS supplémentaires soit un minimum de 120 ECTS.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu de la capacité d'accueil de la formation, le classement des dossiers a été réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'est appuyé notamment sur : les notes de première et de terminale et les appréciations associées dans les disciplines suivies par l'élève ainsi que le niveau d'anglais ; les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; Pour les dossiers n'ayant pas de Fiche Avenir, prise en compte des notes du baccalauréat et le cas échéant des notes de l'enseignement supérieur, ainsi que du projet de formation. Afin de prendre en compte ces différents critères, une traduction numérique a été appliquée de façon à valoriser les dossiers avec une bonne pertinence scientifique, de bons critères d'appréciation de la fiche avenir et valoriser le baccalauréat série générale, notamment avec EDS scientifiques, mais également de très bons élèves avec des EDS non scientifiques.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Principales données de la session : Le PASS représente, avec les LAS, un des deux parcours permettant l'accès aux études de santé pour les filières MMOP-K. Cette voie d'entrée s'adresse préférentiellement à des élèves ayant un profil scientifique et des capacités de travail

en autonomie. Une rigueur et une bonne méthodologie de travail sont requises.

Principaux enseignements de la session : Compte tenu des critères évalués, les élèves sont encouragés à valoriser leur dossier scolaire tant par

leurs compétences scientifiques, de communication écrite et orale en français et en anglais, que par leur motivation et leur capacité à

s'investir pleinement dans leurs études. Les spécialités (EDS) de Physique-Chimie, SVT et Mathématiques sont valorisées de façon équivalente. Ne pas être en cursus de bac scientifique n'empêche pas l'accès à la formation si le dossier est très bon par ailleurs et la motivation réelle. Cependant, les profils plus sélectifs sur d'autres disciplines que celles valorisées pour la PASS sont plus à même de candidater à une LAS dans la filière d'élection. Le meilleur retour reste toutefois le profil de réussite des candidats en fonction de leur bac

d'origine et de leur classement sur Parcoursup.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les principales disciplines scientifiques	Notes dans les disciplines scientifiques (Physique-Chimie, Mathématiques, SDV, SI)	Notes de première et terminale dans les disciplines scientifiques (Physique-Chimie, Mathématiques, SDV, SI) Le cas échéant, notes du bac dans ces disciplines	Essentiel
	Notes dans des disciplines scientifiques	Notes dans d'autres disciplines scientifiques	Notes dans des thématiques majoritaires selon le type de baccalauréat et/ou informatique et sciences du numérique Le cas échéant, notes du bac dans ces disciplines	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en communication orale et écrite, y compris dans une langue étrangère (notamment l'anglais)		Notes (1ère et/ou terminale) en disciplines littéraires et en LV1	Important
	Compétences en communication orale et écrite,		Notes du bac de français (épreuves anticipées)	Important
Savoir-être	Capacité d'apprentissage et capacité à fournir une quantité importante de travail personnel	Capacité d'apprentissage et capacité à fournir une quantité importante de travail personnel	Autonomie, méthodes de travail, capacité à s'investir (fiche avenir)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation et connaissance des métiers	Capacité à réussir	Capacité à réussir (fiche avenir), projet de formation motivé en complément. Valorisation de la participation à une cordée de la réussite.	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Qualités d'engagement, d'empathie, de bienveillance et d'écoute	Engagement	Engagement citoyen ou autre	Complémentaire
---	---	------------	-----------------------------	----------------

**Signature :**

JEAN-MARC BROTO,  
Président de l'établissement Université Toulouse 3 Paul  
Sabatier